



VERCORS
TERRE DE RÉPIT

Vous êtes aidant familial
d'un enfant ou d'un adulte
handicapé ou malade



*L'association «Vercors Terre de Répit»
vous propose différentes solutions
de répit, sur le plateau du Vercors.*

« Ne cherchons pas le bonheur, créons le ! »

Pour qui ?

Des familles comprenant au moins un aidant proche avec une personne handicapée ou malade, âgée de moins de 60 ans, quel que soit le handicap ou la maladie.

Quelles formes de répit ?

- Des temps de loisirs et détente, regroupant aidants et aidés.
- Des temps de relais de l'aidant par des bénévoles, auprès de la personne handicapée.
- Des temps partagés avec les aidants.

Comment ?

Des journées, des week-end, des séjours ou quelques heures à domicile...

- Un répit adapté pour tous : des moments partagés avec d'autres familles ou un accompagnement individuel.
- Adhésion familiale annuelle : 25€
- Prise en charge financière des activités de répit par l'association.

Crédits photo : Vercors Terre de Répit / Illustration : Freepix / Conception graphique : www.AtelierEtillo.com . Ne pas jeter sur la voie publique.



Vercors Terre de Répit est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, à caractère social.

Contactez-nous !

www.VercorsTerredeRepit.wordpress.com

repit.vercors@gmail.com

06 83 40 49 47

